

Le pouvoir des fidèles : l'exemple du diocèse de Linz en Autriche

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Relativisme](#)

Date : 14 février 2010

[Voici ce que nous apprend Jeanne Smits](#) :

- **"Un groupe de catholiques de Linz, en Autriche, a obtenu le licenciement du directeur de la communication et porte-parole du diocèse, Ferdinand Kaineder, qui s'était distingué en diffusant dans le cadre de son rôle officiel, en 2006, un CD sur la sexualité destiné aux jeunes. Le CD offrait des informations sur l'accès aux produits contraceptifs et renvoyait vers de sites faisant la promotion de l'avortement.** Il a été distribué à 15.000 jeunes. [...] En l'occurrence, c'est la création d'une « Initiative de prière fidèles à l'Eglise » dès octobre 2006, après la sortie du CD de Kaineder, qui a fini par conduire les autorités d'un des diocèses les plus progressistes d'Europe a désavouer son porte-parole. **Il a suffi de l'action concertée de quelque 350 paroissiens qui ont décidé de verser leur contribution fiscale destinée à l'Eglise non au diocèse, mais sur un compte en séquestre dont ils n'entendaient reverser les fonds au diocèse qu'après la démission ou le licenciement de Kaineder. Sur les 50.000 euros gardés une partie a été transférée au diocèse, le restant des fonds ayant été réparti parmi des mouvements pro-vie.**
- **Kaineder a été retiré du poste de porte-parole en juillet dernier, mais tout en conservant son salaire et un titre de directeur émérite de la communication du diocèse de Linz.** Ce n'était donc pas un désaveu ; d'ailleurs l'évêque du diocèse, Mgr Ludwig Schwarz, était toujours critiqué pour n'avoir rien dit à propos du CD contraire à la doctrine catholique. **Au bout du compte le groupe de catholiques et l'évêques ont fini par se mettre d'accord, les premiers acceptant de débloquent leur denier du culte, le second de renvoyer définitivement l'ex-directeur."**

Voilà un exemple de ce à quoi peut vous servir *Perepiscopus*, notamment en cette période de réclame du denier du culte par les diocèses de France. N'hésitez pas à me faire remonter les actes diocésains contraires à la doctrine catholique.